



Collège Roland Vasseur
du Bord'Haut de Vigny
11 rue Roland Vasseur
95450 VIGNY
Tél. : 01.30.39.27.23.
RNE 0952080V

Procès- verbal du Conseil d'Administration

Du Mardi 04 Novembre 2014

Séance ordinaire N° 2 de l'année scolaire 2014/2015

I. Ouverture de la séance

Ce jour 04/11/2014, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement, Mme NICOLAS Joëlle, pour une séance ordinaire sous sa présidence. La séance commence à 18h05.

Le nombre de membres présents en début de séance est de 17 sur 24 pour un quorum de 13. Le conseil d'administration peut siéger valablement. Le secrétariat de séance est effectué par Mme Desseix professeur.

Les présents sont :

Mme NICOLAS, Principale

Mme MOFFROID, gestionnaire

Personnels Enseignants et de Surveillance :

Mme VERGEZ – Mme GAUDINO – Mme JEROME – Mme DESSEIX - M. CONSIGLI- M. LOIZEAUX

Personnels Administratif et de Service :

Mme MAKOUR – M. RIMBON

Parents d'élèves :

M. GARNIER- Mme COMBEAU –M. TEBOUL –M.DOVILLEZ- Mme PIPA

Personnalité qualifiée :

M.BOIRAU

Représentant du syndicat intercommunal :

M.BODIER

Elèves :

Adrien MULLER

Tom SELLA

Absents excusés:

Représentant du conseil municipal :

M. DEKERVEGUEN

Représentant du Conseil général :

M PARIS

Personnalité qualifiée :

Mme MAIGRET

Représentant des parents :

Mme BARBIER

CPE :

Mme LE GALL

POINT n° 1

Approbation du PV du CA du 25/09/2014. Le PV est adopté à l'unanimité. Votants : 17

POINT n° 2

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Votants : 17

POINT n° 3

Installation du nouveau CA

Madame La Présidente présente le nouveau CA et distribue un document récapitulatif. **§ annexe1**
Elle précise qu'un nouveau décret entre en vigueur le décret no 2014 12 36, qui attribue dorénavant 2 sièges au Conseil Général. Le siège du représentant du syndicat intercommunal n'existe plus. Elle ajoute qu'elle a demandé à ce que M.Bodier puisse être le 2^e représentant du Conseil Général, s'il en est d'accord, afin qu'il puisse continuer à siéger en tant que membre. Cette nouvelle mesure s'appliquera au prochain CA.

POINT No 4

Approbation du règlement intérieur du CA §annexe2

Adoption à l'unanimité Votants : 17

POINT No 5

Constitution des diverses commissions

Madame la Présidente procède à la constitution des commissions suivantes :

Commission permanente

Conseil de discipline

Commission hygiène et sécurité

Commission éducative

CESC

Conseil pédagogique

Conseil écoles collègue

POINT n° 6

Bilan de rentrée 2014

Madame La Présidente distribue un document sur la structure de l'établissement. Effectif total : 492 à ce jour avec 484 DP.

Elle fait un point sur toutes les équipes. Seul, le professeur d'éducation musicale n'est pas remplacé. Toutes les équipes sont complètes. La rentrée s'est bien passée. La commission communale de sécurité est passée le 9/9/14 et a donné un avis favorable à l'ouverture de l'établissement. Une inspection santé et sécurité a eu lieu également le 23/9/14 par M.Tifoche.

Il y aura dorénavant 2 agents de prévention dans l'établissement M.Valenchon pour l'éducation nationale et M.Grignard pour le Conseil Général. Elle informe des différents projets pédagogiques pour l'année 2014/15 et des ateliers de l'accompagnement éducatif, très nombreux comme chaque année. Elle ajoute, que pour la 1^{ère} fois, il n'y a eu que très peu de problèmes de transport à la rentrée.

POINT n° 7

Projet de l'association sportive

Madame La Présidente présente le projet de l'AS dont elle est la présidente. **§annexe 3.**

Le nombre de licenciés est de 134 et le nombre de jeunes arbitres formés était de 11, ce qui est remarquable. Elle félicite l'équipe EPS pour son engagement. Le pôle compétition est très performant. Le prix de la cotisation est resté

inchangé depuis l'ouverture du collège : 30€. Elle donne la liste des activités proposées cette année et les créneaux horaires.

Adoption à l'unanimité **Votants : 19**

POINT n° 8

F.S.E.

Madame la Présidente présente le projet du FSE dont l'adhésion est de 8€. Le FSE a en caisse 7034€ à ce jour. La présidente en est Mme Aubrun professeur de SVT. Des activités ont lieu dans ce cadre : des clubs le midi ou en dehors du temps scolaire, notamment un club sorties géré par M. Consigli qui propose depuis 2 ans des sorties culturelles ou sportives aux élèves volontaires. Elle précise que le syndicat intercommunal verse également une subvention pour le FSE et ajoute qu'il le fait également pour le jardin pédagogique et le CDI. § **annexe 4**

Adoption à l'unanimité **Votants : 19**

POINT no 9

Sorties pédagogiques

- **De septembre 2014 à décembre 2014**

1. Budget de la sortie Théâtre 95 du 07/10/2014

Régularisation d'une sortie qui a eu lieu le 7/10/2014 pour tous les élèves de 5^e, qui sont allés en bus au Théâtre 95 voir les Fourberies de Scapin, encadrés par 8 professeurs.

Adoption à l'unanimité **Votants : 19**

2. Principe et budget de la sortie au Musée de l'Air du 16/12/2014

Le CA adopte à l'unanimité le principe et le budget de la sortie au Musée de l'Air le 16/12/14, pour toutes les classes de 6^e, encadrées par 8 professeurs. Transport en bus. Montant de la sortie par participant : 15€ . La part des accompagnateurs est prise sur le budget du collège.

Adoption à l'unanimité **Votants : 19**

- **De Janvier 2015 à Juin 2015**

1. Plan prévisionnel des sorties pédagogiques de Janvier à Juin 2015

§ Tableau joint

Le CA adopte le principe de la globalité des sorties présentées dans le plan prévisionnel de Janvier 2015 à Juin 2015.

Adoption à l'unanimité **Votants : 19**

POINT No 10

Voyages scolaires

1. Marchés de Noël / Budget

Le CA adopte à l'unanimité le budget du voyage aux Marchés de Noël Bonn/Cologne du 8 au 10/12/2014 pour les 25 élèves de 6^e bilangue, en partenariat avec les 6^e bilangues du collège des Toupets de Vauréal.

Montant par participant : 155€

2 accompagnateurs pour le collège de Vigny : M.Amazan et M.Sodoyer ; la part des accompagnateurs est prise sur le budget du collège.

Adoption à l'unanimité Votants : 19

2. Châteaux de la Loire / Budget

Le CA adopte à l'unanimité le budget du voyage aux Châteaux de la Loire du 16 au 18/3/2015 pour les 5B et les 5D encadrés par 4 professeurs, soit 56 personnes. Montant par participant : 218€21.

La part des accompagnateurs est prise sur les fonds du collège. Transport en bus. Hébergement en Auberge de Jeunesse. Organisme : OL de l'Ain / Ligue de l'enseignement

Adoption à l'unanimité Votants : 19

3. Echange avec ERKRATH/ Allemagne

Le CA adopte le principe de l'échange avec l'établissement allemand Gymnasium Am Neanderthal d'Erkrath, pour les élèves bilingues de 4^e. Hébergement en famille. Transport en Thalys. Projet en lien avec le collège des Toupets de Vauréal, initié par M.Amzan professeur d'allemand .Les allemands viendraient entre mars et juin 2015 ; les élèves de Vigny se rendraient en Allemagne entre Mars et Juin 2015.

Adoption à l'unanimité Votants : 19

4. Séjour APPN/ Principe et Budget

Le CA adopte à l'unanimité le principe et le budget du séjour Activités Physiques de Pleine Nature du 8 au 10/06/2015 pour les 4B et 4^E encadrés par 5 professeurs à la base de loisirs de Cergy. Hébergement à la base. Transport en bus. Part des accompagnateurs prise sur le budget du collège. Tarif par participant : 146€70.

Adoption à l'unanimité Votants : 19

POINT No 11

Logement de fonction

Point non traité

POINT No 12

Convention agence comptable

Madame la présidente informe que le collège est rattaché à une nouvelle agence comptable : le LP de Chars Elle fait lecture des éléments essentiels. § **annexe 5**

La convention est adoptée.

Votants : Contre 0

Abstention : 1

Pour : 18

POINT No 13

Convention avec le GIP –FCIP

Madame la présidente informe le CA qu'elle a recruté 4 personnels en CUI pour la rentrée : 3 AVS et 1 assistance administrative. L'établissement en charge de leur salaire est le GIP de St Quentin en Yvelines. Elle soumet cette convention à approbation du CA. § **annexe 6**

Convention adoptée à l'unanimité.

Votants : Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 18

POINT No 14

Contrat

Madame la présidente soumet à l'approbation du CA le contrat avec la société RISO pour de nouveaux matériels performants.

Le CA adopte à l'unanimité le contrat avec la société RISO. Votants : 19

POINT No 15

Questions diverses

Pas de questions diverses

Madame La Présidente ayant épuisé l'ordre du jour, elle remercie les membres du CA et lève la séance à 20h.

La Présidente

Mme NICOLAS Joëlle

La secrétaire

Mme DESSEIX Amélie